

RC2A

ROLLER CLUB COURSE AYTRÉ



Roller Club Course Aytaré

Chers parents, chers adhérents,

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous sommes contraints de procéder à des formalités administratives afin de garantir les droits de notre encadrement et la pérennité du club.

Nous vous prions, pour cette raison, de trouver ci-joint les documents à nous remettre pour inscrire vos enfants au club :

- la fiche d'inscription ;
- la fiche d'autorisation parentale dûment renseignée et signée ;

Merci de bien vouloir cocher la ou les cases ci-dessous, de rayer le(s) paragraphe(s) inutile(s), et de bien prendre connaissance de tous les avertissements indiqués.

Vous y trouverez la liste des documents à nous remettre. Sans la totalité de ces pièces, nous ne pourrions pas valider l'inscription au club. Les personnes habilitées à recevoir ces documents sont les membres du bureau : Jean-Noël Roussier (président), Emmanuel Velasco (Secrétaire) ou Ronan Champagnat (trésorier).

Dans un souci d'une meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé par vous, en votre qualité de parent(s) ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé. Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents.

Nous vous signalons qu'en cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner au lieu de rendez-vous habituel (soit l'entrée du gymnase ou la piste d'Aytaré) pour les séances d'entraînements et/ou le lieu de départ pour les diverses sorties et à venir le rechercher au même endroit à la fin de celles-ci. A ces occasions, en cas de retards répétés de votre part contraignant les responsables du club à prendre à leur charge la garde du mineur en dehors des horaires prévus, des sanctions pourront être prises par les dirigeants pouvant aller jusqu'à l'exclusion dudit mineur.

Vous remerciant de votre aide.

Le Président
Jean-Noël ROUSSIER

info-club@roller-club-course-aytre.fr
06 62 78 39 81

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (Saison sportive 2022/2023)

NOM Prénom

Date de naissance : Sexe : Homme Femme

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° tél : /

Courriel (obligatoire pour recevoir la licence, merci d'écrire lisiblement) :
.....

Personnes à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom

Tél. :

Nom : Prénom

Tél. :

Licence à jour :

Les renouvellements de licences devront être effectués avant le 31 aout de la nouvelle année sportive. Sans cela vous n'êtes plus assurés au titre de la pratique du Roller au sein du RC²A et nous ne pourrons plus vous accueillir aux entraînements.

Veuillez cocher pour indiquer que vous prenez acte de cette information :

Exceptionnellement, les licences 2021-2022 peuvent être enregistrées à partir du 15 Juin 2022 et s'activeront automatiquement le 1^{er} Septembre.

Licence / Assurance / Cotisation

Licence : la licence est une affiliation à la Fédération Française de Roller Sports (FFRS) obligatoire et individuelle pour tous les membres du club. Elle comprend une assurance (*Garanties de base individuelle accident « dommages corporels »*) dont vous pouvez obtenir les détails auprès d'un responsable du club. Des *garanties complémentaires « capital décès, capital invalidité et indemnité journalière »*, qui vous sont proposées par la FFRS, peuvent être souscrites en plus.

Cotisation : la cotisation au club est une adhésion *annuelle*. Elle vous permet de bénéficier de l'ensemble des services de l'association, de participer à la vie de l'association et de bénéficier de certains avantages lors d'événements. L'inscription au club est valable du mois de septembre au mois de juin. Détail dans le règlement intérieur de l'association.

Tarifs (licence et cotisation inclus)

- Enfants : 120 €
- Étudiants : 105 €
- Adultes : 130 €
- Tarif famille : réduction de 25 € pour le second membre, réduction de 40 € pour le troisième membre et les suivants
- Inscription groupée « Roller Club Course Aytré » + « Roch'Roller » : +10€

Règlement par chèque ou virement bancaire (voir paragraphe « pièces à fournir pour l'inscription »).
Des aménagements de délai sont possibles, n'hésitez pas à vous rapprocher du président ou du trésorier du club.

Les familles bénéficiaires des allocations « **rentrée scolaire** », « **éducation de l'enfant handicapé** » ou « **adultes handicapé** » bénéficient d'une réduction de 50 € en nous donnant le « **Pass'Sport** » qu'elles recevront par courrier fin Août (dans ce cas on ne pourra pas anticiper l'inscription).

Horaires et lieux de pratique : Rentrée samedi 17 Septembre

RC2A - horaires 2022-2023

	Ecole de roller		Entraînement course			
	enfants	adultes	groupe 1 (débutants)		groupe 2 (avancés)	
Rentrée - Toussaint		plateau multisports	Mer 16h00-17h30 Sam 14h00-15h30	plateau multisports	Mer 14h00-15h30 Sam 10h30-12h00	Esplanade des Parcs
Toussaint - Pâques	Sam 9h30-11h00 Petite Couture	Sam 11h00-12h30 gymnase Simonnet	Mer 16h00-17h30 Sam 15h30-17h00	plateau multisports gymnase Simonnet	Mer 14h00-15h30 Sam 14h00-15h30	Esplanade des Parcs gymnase Simonnet
Pâques - Juillet		plateau multisports	Mer 16h00-17h30 Sam 14h00-15h30	plateau multisports	Mer 14h00-15h30 Sam 10h30-12h00	Esplanade des Parcs

Gymnase de la Petite Couture : 41 rue Jean Bart, Aytré
Gymnase du stade Simonnet : rue de la Paix, Aytré

Plateau multisports du stade d'Aytré : parking rue des Pâquerettes, Aytré
Piste Esplanade des Parcs : parking de l'Esplanade des Parcs, La Rochelle

Pièces à fournir pour l'inscription :

- une photo d'identité (**obligatoire**), par courriel à info-club@roller-club-course-aytre.fr;
- la fiche d'inscription dûment renseignée et signée ;
- les fiches d'autorisation parentale dûment renseignées et signées ;
- **Majeurs :**
un **certificat médical de moins de trois ans** avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** » **ET l'attestation de questionnaire santé OU certificat médical de moins de trois mois** avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** »
- **Mineurs :** questionnaire de santé « Mineur » avec toutes les lignes à « **NON** » **OU un certificat médical de moins de trois mois** avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** »
- un ou plusieurs chèques de règlement à l'ordre du « Roller Club Course Aytré » ou un virement bancaire (IBAN : FR76 1551 9390 7200 0212 7760 170 / BIC CMCIFR2A).

Pour nous simplifier la gestion, merci d'indiquer au dos des chèques ou dans le champ du virement le motif (adhésion, déplacement, location, etc.) et l'adhérent correspondant.

RAPPEL : sans la totalité des pièces à fournir, nous ne pourrions pas valider l'inscription au club

info-club@roller-club-course-aytre.fr / tresorier@roller-club-course-aytre.fr

Président

Jean-Noël ROUSSIER - 06.62.78.39.81

Maison des associations
Boîte-aux-lettres n°3
rue de Guynemer
17 440 AYTRÉ

info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>

RC2A

ROLLER CLUB COURSE AYTRÉ

AUTORISATION PARENTALE (1/2)

Je (nous) soussigné(s)

Parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de

Cochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, et rayez le ou les paragraphes inutiles.

Autorisations de rentrer seul vers le domicile :

Adresse du domicile vers lequel le mineur est autorisé à rentrer seul :

Numéro, Rue :

Code postale :

Commune :

Lorsqu'il participe aux entraînements du club, J'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et la Salle de sport habituelle.

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

Au cours de toute sortie du club, J'autorise mon enfant à quitter le groupe dont il fait partie pour retourner seul au domicile mentionné ci-dessus, au plus tôt vingt (20) minutes avant l'heure prévue de fin de sortie et à condition que le groupe se situe à ce moment sur le territoire de la commune dudit domicile.

Je déclare avoir pris connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours dudit trajet

Rayez le paragraphe suivant si vous avez autorisé votre enfant à faire des trajets seuls.

Refus d'autorisation de rentrer seul vers le domicile :

Je n'autorise pas mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et la salle habituelle lorsqu'il participe aux entraînements et aux diverses sorties. En conséquence, je m'engage à assurer moi-même l'encadrement dudit mineur à ces occasions. Si exceptionnellement une modification de cette situation devait intervenir, je m'engage à faire parvenir antérieurement un écrit à l'encadrement faisant état de cette modification temporaire.

Rayez le paragraphe « Autorisations de rentrer seul » si vous n'autorisez pas votre enfant à faire les trajets

Fait à le

Signature du Premier Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

Signature du Second Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

RC2A

ROLLER CLUB COURSE AYTRÉ

AUTORISATION PARENTALE (2/2)

Je (nous) soussigné(s)

Parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de

Cochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, et rayez le ou les paragraphes inutiles.

Décharge parentale de soins :

- Autorise tout responsable du Roller Club Course d'Aytré à faire dispenser les soins nécessaires et à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une hospitalisation d'urgence.
- N'autorise pas les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.

Droit à l'image :

- Donne mon accord pour que l'enfant soit pris en photo lors de manifestations ainsi qu'à la publication de ces photographies dans la presse ou dans tout autre but non-commercial lié directement aux manifestations en question, et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.
- Ne donne pas mon accord pour que l'enfant soit pris en photo lors de manifestations ni à la publication de ces photographies dans la presse ou dans tout autre but non-commercial lié directement aux manifestations en question.

Ponctualité et responsabilité :

- Je m'engage à venir chercher mon(mes) enfant(s) en respectant les horaires de fin d'entraînement.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'association.
- Je dois m'assurer qu'il y a un adulte responsable de l'association sur le lieu de pratique avant d'y laisser mon enfant.
- Les enfants ne sont sous la responsabilité du club que durant leur entraînement.

Fait à le

Signature du Premier Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

Signature du Second Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :